



www.portal-lem.com

LINGUE D'EUROPA E DEL MEDITERRANEO

Collana coordinata da Giovanni Agresti e Henri Giordan

14

Sezione I

Diritti linguistici

diretta da Fernand de Varennes

8

Volume pubblicato con il contributo dell'Associazione LEM-Italia e de La Renaissance Française-Italie e con il sostegno scientifico dell'Académie Internationale de Droit Linguistique.

Du principe au terrain

NORME JURIDIQUE, LINGUISTIQUE ET PRAXIS POLITIQUE

Deuxième édition

Sous la direction de
Giovanni Agresti
Joseph-G. Turi





Aracne editrice

Copyright © MMXVIII
Gioacchino Onorati editore S.r.l. – unipersonale

www.gioacchinoonoratieditore.it
info@gioacchinoonoratieditore.it

via Vittorio Veneto, 20
00020 Canterano (RM)
(06) 45551463

ISBN 978-88-255-1847-4

*Les droits de traduction, numérisation, reproduction
et adaptation même partielle, par n'importe quel moyen,
sont réservés pour tous les Pays.*

*Les photocopies sans l'autorisation écrite de l'Éditeur
sont absolument interdites.*

Deuxième édition: août 2018
Première édition: mars 2018

A tutte le ambasciatrici e gli ambasciatori della diversità linguistica

Table des matières

Encadrements

<i>Académie Internationale de Droit Linguistique : déjà 33 ans !</i>	11
Joseph-G. Turi	
<i>International Academy of Linguistic Law: 33 years ago already!</i>	15
Joseph-G. Turi	
<i>Douze ans de rencontres. La langue française et les droits linguistiques</i>	19
Giovanni Agresti	

Norme juridique et contrainte linguistique

<i>De la vulnérabilité des langages-droits et des traditions juridiques minorisés en contexte de plurilinguisme juridique asymétrique</i>	33
François Côté	
<i>La typologie comparée de la terminologie pénale en français et en géorgien</i>	49
Ketevan Djachy	
<i>Conoscenza e diritto</i>	63
Denis Roy	

Droits linguistiques et praxis politiques : distances, proximités

<i>L'évolution de la politique linguistique turque et les droits linguistiques des Kurdes en Turquie</i>	79
Salih Akin	
<i>Buryats in China, Mongolia and Russia: Problems of Pickup and Analysis in Field Research</i>	97
Galina Dyrkheeva	
<i>Lingue e politiche della Federazione Russa</i>	107
Dimitrij Evseev, Massimo Ripani	
<i>Féminisation des titres et fonctions : discrimination ou intégration progressive ?</i>	121
Georges Farid	
<i>L'intervention du gouvernement fédéral canadien en matière de droits linguistiques dans le secteur de la santé</i>	137
Roger Farley, Roger Guillemette, François Rivest	
<i>L'interazione mediata nel contesto sanitario: un caso di Telephone Medical Interpreting</i>	155
Mariapia D'Angelo	
<i>Droits, lois et aménagement linguistique de l'Ontario. Histoire, réalités et illusions</i>	175
Amélie Hien et Ali Reguigui	
<i>Analysis of Minority Groups Directly or Indirectly Concerned with Distortion of Social and Cultural Representation of Languages in South Africa</i>	201
Nelson Mbulaheni Musehane	
<i>Les droits des langues minoritaires du nord de la Chine</i>	213
Sulaiman Palizhati	

<i>Le droit linguistique en France et au Québec : de l'intention républicaine à l'interprétation libérale ?</i>	227
Guillaume Rousseau, Éric Poirier	
<i>Droits linguistiques et de citoyenneté sportive : le cas du football</i>	243
Raymond Siebetchu	
<i>Linguistic Apartheid and the Quest for Freedom and Identity in Cameroon</i>	261
Peter Vakunta, Andrea Pakieser	

Le multilinguisme : du principe au terrain, et l'inverse

<i>Nos langues vont-elles toutes devenir des « Heritage Languages » ?</i>	277
Mathilde Anquetil, Silvia Vecchi	
<i>L'intercompréhension, une pratique respectueuse de l'environnement ?</i>	297
Dorothee Ayer	
<i>Comparing Language Laws. The South African Language Act</i>	317
Theodorus Du Plessis	
<i>Ideology versus Multilingualism in South Africa: Should National Legislation be published in All Official Languages?</i>	333
Cornelus Johannes Alexander Lourens	
<i>Una minoranza linguistica non (ancora) riconosciuta: i rom e sinti in Italia</i>	363
Valeria Piergigli	
<i>Politiche linguistiche e forme di rappresentanza istituzionale delle lingue minoritarie</i>	383
Giancarlo Rolla	
<i>Droits linguistiques et institutions européennes : où en sommes-nous ?</i>	401
Dagmar Veselá	

Le multilinguisme : de la traduction à la médiation linguistico-culturelle

<i>L'integrazione linguistica dei migranti in Austria: tra diritto e dovere</i>	417
Giancarmine Bongo	
<i>Free Online Translation Environment Tools: Applications in the Context of Current Curriculum Trends</i>	431
Mariapia D'Angelo	
<i>Contrasti e analogie nella comunicazione interculturale italo-georgiana</i>	457
Nana Lomia	
<i>L'inglese al supermercato. Usi linguistici tra norme giuridiche e strategie promozionali</i>	475
Sabrina Mazzara	
<i>Étymologie et traduction des dénominations (H)Ungaria, Hongrie, Hungary comme chose politique ?</i>	497
Josef Sivák	
<i>La langue corse dans l'édition : du Petit Nicolas à Niculinu in corsu, données objectives d'un cas littéraire traduit en langue régionale</i>	515
Michela Tonti	

Encadrements

Académie Internationale de Droit Linguistique : déjà 33 ans !

Joseph-G. Turi
Secrétaire général, Académie Internationale de Droit Linguistique,
Montréal

La 14^e Conférence internationale de l'Académie Internationale de Droit Linguistique s'est tenue au mois de mai 2015 à l'Université de Teramo, conjointement avec le Premier congrès mondial des droits linguistiques. Nous avons par la même occasion fêté notre 31^e anniversaire de fondation !

Notre Académie, l'AIDL-IALL, a été en effet créée en septembre 1984 à Paris et à Montréal par cent membres fondateurs. L'objectif était de mettre sur pied une organisation scientifique internationale regroupant des juristes, des linguistes, des spécialistes en sciences sociales et toute autre personne qui, de par le monde, s'intéresse, scientifiquement ou professionnellement, aux phénomènes et aux problèmes relatifs à la diversité linguistique et aux droits linguistiques dans le monde.

Deux phénomènes historiques relativement récents, tels que la démocratisation de l'enseignement et la mondialisation des communications, nous laissaient croire à une intensification croissante des contacts linguistiques et des conflits linguistiques dans le monde. La diversité linguistique devenait donc pour notre nouvelle organisation internationale un défi scientifique de taille.

C'était la première fois que nous mettions vraiment ensemble des juristes et des linguistes et les autres spécialistes en matière de droit et de langue. C'était d'une certaine façon une première, ce dont nous étions et nous sommes toujours tout à fait conscients et fiers en même temps.

Quoi de plus normal de plus que le siège de notre Académie soit situé à Montréal, qui était à l'époque et l'est toujours d'ailleurs un laboratoire on ne peut plus vivant en matière de diversité linguistique et de droits linguistiques.

J'étais à l'époque le Directeur du Secrétariat et des Services juridiques de la Commission de protection de la langue française du Québec. J'ai donc

tout naturellement accepté de devenir le Secrétaire général de l'Académie. Je me suis dit : *Onus est honor !*

Depuis notre fondation, il y a 33 ans (au moment de la publication de ce livre), nous avons organisé 14 grandes conférences internationales, en collaboration avec des institutions de haut savoir, des universités et des organisations scientifiques internationales.

La Première Conférence internationale (« Droit et Langue ») a eu lieu à Montréal, au Canada, en avril 1988, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal. Les Actes ont été publiés en 1989.

La Deuxième Conférence internationale (« Droit et Langue en Milieu Multilingue ») a eu lieu à Hong Kong, en février 1990, en collaboration avec l'Université City Polytechnic. Une sélection des communications présentées à la Conférence a été publiée en 1994.

La Troisième Conférence internationale (« Droit, Langue et Égalité ») a eu lieu à Pretoria, en Afrique du Sud, en avril 1992, en collaboration avec le Conseil de recherches en Sciences Humaines et l'Université de Pretoria. Les Actes ont été publiés en 1993.

La Quatrième Conférence internationale (« Droit et Langues d'Enseignement ») a eu lieu à Fribourg, en Suisse, en septembre 1994, en collaboration avec l'Université et l'Institut du Fédéralisme de Fribourg. Les Actes ont été publiés en 2001.

La Cinquième Conférence internationale (« Droit, Langue et Autochtonie ») a eu lieu à La Havane, à Cuba, en avril 1996, en collaboration avec le Centro de Traducciones y Terminología Especializada, au CTTE-Capitolio Nacional. Les Actes sont disponibles sur CD auprès de la Section cubaine de l'Académie.

La Sixième Conférence internationale (« Droit, Langue et Villes Plurilingues ») a eu lieu à Vaasa-Vasa, en Finlande, en septembre 1998, en collaboration avec les universités de Vaasa et Åbo Akademi. Les Actes ont été publiés en 1999.

En octobre 1999, l'Académie a été parmi les institutions organisatrices de la Conférence internationale de Pretoria (Afrique du Sud) sur « Les Villes et les Cités Multilingues de l'Afrique du Sud – Défis et Perspectives ». La première version des résumés des communications a été publiée au début

de l'année 2000.

La Septième Conférence internationale (« Droit et Langue – Langue du Peuple et Langue de l'État ») a eu lieu à San Juan, Porto Rico, en juin 2000, en collaboration avec l'Ateneo Puertorriqueño et les universités nationales de l'Île. Les Actes ont été publiés en 2002.

La Huitième Conférence internationale (« Droit et Langue : La théorie et la pratique des politiques linguistiques ») a eu lieu à Iași, en Roumanie, en mai 2002, en collaboration avec l'Université « Mihail Kogalniceanu ». Les Actes ont été publiés en 2003.

La Neuvième Conférence internationale (« Droit, langue et diversité linguistique ») a eu lieu à Beijing, en Chine, en septembre 2004, en collaboration avec l'Université de Droit et de Science politique de Chine et l'Institut de linguistique appliquée du ministère de l'Éducation de Chine. Les Actes ont été publiés en 2006.

La Dixième Conférence internationale (« Droits linguistiques: les défis de la mise en œuvre ») a eu lieu à Galway, en Irlande, en juin 2006, en collaboration avec l'Académie des études irlandaises, le Centre irlandais des droits de l'homme, l'Université nationale d'Irlande à Galway et le ministère irlandais des Affaires communautaires, rurales et relatives aux régions de langue gaélique. La Conférence a adopté à l'unanimité l'*Appel à l'UNESCO pour une Convention internationale sur la diversité linguistique – Galway, juin 2006*.

La Onzième Conférence internationale (« Droit, langue et citoyenneté mondiale ») a eu lieu à Lisbonne, au Portugal, en juillet 2008, en collaboration avec l'APP (Association des professeurs de portugais), à la Fondation Gulbenkian. Les Actes ont été publiés en 2009.

Depuis 2009, L'Académie est un Partenaire Institutionnel des Journées internationales des Droits Linguistiques, qui se tiennent chaque année à l'Université de Teramo, en Italie. L'Université de Teramo est devenue avec le temps un Centre scientifique international important en matière de diversité linguistique et de droits linguistiques.

La Douzième Conférence internationale (« Droit, langue et États multilingues ») a eu lieu au Black Mountain Center, près de Bloemfontein, en Afrique du Sud, en novembre 2010, en collaboration avec l'Université

du Free State. Les Actes ont été publiés en 2013.

La Treizième Conférence internationale (« Droits linguistiques, inclusion et prévention des conflits ethniques ») a eu lieu à Chiang Mai (Horizon Village and Resort), en Thaïlande, en décembre 2012, en collaboration avec l'Observatoire international des droits linguistiques de l'Université de Moncton, Canada, UNESCOCAT et Linguapax de Barcelone.

La Quatorzième Conférence internationale a eu lieu à Teramo, en Italie, en mai 2015, en collaboration avec l'Université de Teramo, conjointement avec le Premier congrès mondial des droits linguistiques. L'Université publie en décembre 2016 le premier volume relatif aux Actes de Teramo 2015.

Nos conférences scientifiques internationales se poursuivent. Après Teramo, la Quinzième conférence (« Droit, langue et justice »), aura lieu en mai 2017 à Hangzhou, en Chine, en collaboration avec la Zhejiang University.

L'Académie internationale de droit linguistique est très heureuse de présenter, en collaboration étroite avec l'Université de Teramo, le second volume des Actes de Teramo 2015. Il s'agit d'un livre exemplaire du point de vue scientifique, avec 29 articles écrits par 35 experts internationaux, et je suis sûr qu'il contribuera à faire mieux connaître et à mieux promouvoir la diversité linguistique et les droits linguistiques dans le monde.

En tant que Secrétaire général de l'Académie, je désire remercier et féliciter l'Université de Teramo, le Recteur de l'Université et le Comité scientifique, et plus particulièrement notre ami et collègue Giovanni Agresti pour avoir organisé Teramo 2015 de façon impeccable et de publier ce tout à fait remarquable second volume.

Montréal, mai 2017.

International Academy of Linguistic Law: 33 years ago already!

Joseph-G. Turi
Secretary-General, International Academy of Linguistic Law, Montreal

The 14th International Conference of the International Academy of Linguistic Law was held on May 2015 at The University of Teramo, together with the First worldwide Congress of Linguistic Rights. We naturally celebrate at the same time the 31st anniversary of our foundation.

Actually, the International Academy of Linguistic Law, the IALL-AIDL, was established as a scientific international multidisciplinary organization, in Montreal and Paris, in September 1984, by 100 founding members. The Academy brings together jurists, linguists, social scientists and all those worldwide who are interested, scientifically or professionally, in phenomena and problems pertaining to the world linguistic diversity and to linguistic rights (or *language rights*).

Two relatively recent historical phenomena, such as the democratization of education and the globalization of communications made us think that the intensification of the linguistic contacts and linguistic conflicts around the world was to be a great scientific challenge for us, and that was indeed the case as the recent history of our world has proven.

It was the first time that jurists, linguists and other specialists in the field of law and language were put really together. It was a «première» and we were aware and proud of that.

We thought that it was normal that the head office of the Academy was established in Montreal which was at that time and it is still an alive laboratory in the field of linguistic diversity and linguistic rights.

I was at that time the Director of the Secretariat and of the Legal Services at the *Commission de protection de la langue française du Québec*. I accepted quite naturally to be the Secretary-General of the Academy. I told to myself: *Onus est honor!*

Since our foundation, 33 years ago, the Academy has organized 14 international scientific conferences in the field of linguistic diversity and

linguistic rights, in cooperation with other international scientific organizations of high learning and with many national universities.

The First International Conference («Law and Language») was held in Montreal, Canada, in April 1988, in cooperation with the Quebec University in Montreal. The Proceedings were published in 1989.

The Second International Conference («Law and Language in Multilingual Settings») was held in Hong Kong, in February 1990, in cooperation with the City Polytechnic University. A selection of papers presented at the Conference was published in 1994.

The Third International Conference («Law, Language and Equality») was held in Pretoria, South Africa, in April 1992, in cooperation with the Human Science Research Council and the University of Pretoria. The Proceedings were published in 1993.

The Fourth International Conference («Law and Language(s) of Teaching») was held in Fribourg, Switzerland, in September 1994, in cooperation with the University and the Institute of Federalism of Fribourg. The Proceedings were published in 2001.

The Fifth International Conference («Law, Language and Autochthony») was held in Havana, in April 1996, in cooperation with the Centro de Traducciones y Terminología Especializada, at the CITTE-Capitolio Nacional Capitol of Havana, Cuba. The Proceedings are available on C.D. at the Cuban Section of the Academy.

The Sixth International Conference («Law, Language and Multilingual Cities») was held in Vaasa-Vasa, Finland, in September 1998, in cooperation with the Vaasa and Åbo Akademi Universities. The Proceedings were published in 1999.

In October 1999, The Academy was among the organizing institutions of the International Conference of Pretoria (South Africa) on «Multilingual Cities and Towns in South Africa – Challenges and Prospects». The First Version of the Summaries was published at the beginning of the year 2000.

The Seventh International Conference («Law and Language – Language of the People and Language of the State») was held in San Juan, Puerto Rico, in June 2000, in cooperation with the Ateneo Puertorriqueño and

the national universities of the Island. The proceedings were published in 2002.

The Eighth International Conference («Law and Language: The theory and the practise of linguistic policies») was held in May 2002 in Iași, Romania, in May 2002, in cooperation with the «Mihail Kogalniceanu» University. The proceedings were published in 2003.

The Ninth International Conference («Law, language and the Linguistic Diversity») was held in Beijing, China, in September 2004, in cooperation with the China University of Political Science and Law and the Institute of Applied Linguistics of the Chinese Ministry of Education. The Proceedings were published in 2006.

The Tenth International Conference («Language Law and Language Rights: the challenges of enactment and implementation») was held in Galway, Ireland, in June 2006, in co-operationo with the Academy for Irish-Medium Studies, the Irish Center for Human Rights, the National University of Ireland in Galway and the Irish Department of Community, Rural and Gaeltacht Affairs. The Conference has adopted unanimously the «*Call to UNESCO for an International Convention on Linguistic Diversity - Galway, june 2006*».

The Eleventh International Conference («Law, Language and Global Citizenship») was held, in Lisbon, Portugal, at the Gulbenkian Foundation, in July 2008, in cooperation with the APP (Association of Teachers of Portuguese Language). The Proceedings were published in 2009.

Since 2009, The International Academy of Linguistic Law is an Institutional Partner of the International Days on Linguistic Rights which take place every year, in May, at the University of Teramo, Teramo, Italy.

The University of Teramo is now an important international scientific Center on linguistic diversity and linguistic rights.

The Twelfth International Conference («Law, Language and the Multi-lingual State») was held at the Black Mountain Center, near Bloemfontein, South Africa, in November 1010, in cooperation with the University of the Free State. The Proceedings were published in 2013.

The Thirteenth International Conference («Language Rights, Inclusion and the Prevention of Ethnic Conflicts») was held in Chiang Mai (Hori-

zon Village and Resort), Thailand, in December 2012, in cooperation with the International Observatory on Language Rights of the University of Moncton, Canada, UNESCOCAT and Linguapax of Barcelona.

The Fourteenth International Conference was held in Teramo, Italy, on May 2015, with the First worldwide congress of linguistic rights, in cooperation with the University of Teramo. The University of Teramo publishes on December 2016 the 1st volume of the Proceedings of Teramo 2015.

Our international scientific conferences are continuing. The next one, our 15th international conference («Law, Language and Justice»), will take place on May 2017 in Hangzhou, China, in cooperation with the Zhejiang University of Hangzhou.

The Academy is happy to present, in cooperation with the University of Teramo, the 2nd volume of the Proceedings of Teramo 2015. It is an exemplary publication, with 29 articles written by 35 international experts, in the field of linguistic diversity and linguistic rights.

This publication will be a strong contribution for all of us who think that the linguistic rights and the linguistic diversity of our world must better know and better protected.

As Secretary-General of the International Academy of Linguistic Law, I would like to thank and congratulate the University of Teramo, The Principal of the University and the Scientific Committee, and especially our friend and colleague Giovanni Agresti, for having organized in the impeccable manner Teramo 2015 and for publishing this remarkable second volume.

Montreal, May 2017.

Douze ans de rencontres.
La langue française et les droits linguistiques

Giovanni Agresti, Université de Naples « Federico II »

Ce volume rassemble une nouvelle sélection d'articles présentés d'abord sous forme de communications orales lors du premier Congrès mondial des droits linguistiques (désormais CMDL-2015), qui s'est déroulé les 19, 20, 21, 22 et 23 mai 2015 entre Teramo, Giulianova et l'îlot culturel italo-albanais de Villa Badessa de Rosciano. Il complète ainsi le premier volet, publié en 2016 (Agresti et Turi 2016), en articulant la réflexion sur le rapport entre les représentations sociales des langues et les politiques linguistiques avec le questionnement prenant en compte le rapport entre la norme juridique et le terrain. Autrement dit, si dans un premier temps nous avons exploré les conditionnements exercés par les représentations sociales des langues sur l'élaboration, la genèse des politiques linguistiques, nous abordons par le présent ouvrage la mise en œuvre de ces politiques et des lois qui les structurent. Une approche résolument, foncièrement interdisciplinaire pouvait seule nous guider dans ce parcours bien complexe et en même temps nécessaire, incontournable.

Du reste, interdisciplinarité rime avec humanisme, l'humain étant l'image même de la complexité et du croisement des regards et des savoirs. Comme l'a rappelé le *Manifeste de Gérone des droits linguistiques* (30 septembre 2013), ceux-ci doivent être considérés comme des droits humains fondamentaux : il est par conséquent nécessaire de les étudier, illustrer et défendre en tenant compte constamment de la complexité de l'être humain.

Pour essayer d'atteindre cet objectif, le CMDL-2015 a rassemblé un nombre considérable d'acteurs institutionnels et de la société civile afin de creuser tout particulièrement, lors des débats, les thèmes ressentis comme urgents par l'opinion publique ainsi que par les communautés linguistiques minoritaires, la communauté scientifique et celle des créateurs. Plusieurs organisations ont été impliquées dans ce congrès, articulé en plusieurs sessions correspondant aux différents Axes de recherche. Suivant l'idée qui était à l'origine de la conception du CMDL-2015, ces sessions se devaient de constituer une série de maillons reliés les

uns aux autres de manière aussi cohérente que possible, afin de parvenir, au travers des synthèses de chaque Axe, à des conclusions suffisamment unitaires et utilisables, mises en perspective¹.

Comme déjà précisé ailleurs (*Ibid.* : 19), le CMDL-2015 est le fruit de la convergence de deux traditions scientifiques : les conférences de l'Académie Internationale de Droit Linguistique de Montréal (dont ce congrès a représenté le quatorzième rendez-vous) d'une part, et les Journées des Droits Linguistiques (désormais JDL) de l'autre, animées par le binôme Associazione LEM-Italia (antenne italienne du projet « Langues d'Europe et de la Méditerranée »²) et Université de Teramo, colloques internationaux annuels qui en 2015 en étaient à leur neuvième édition.

Au moment de restituer la seconde partie des travaux du CMDL-2015, et afin d'étoffer ces derniers, nous avons également accueilli dans le présent volume quelques contributions supplémentaires, signées par des auteurs qui n'avaient pas pris part au congrès, dans un souci de cohérence thématique que nous avons jugé essentielle et prioritaire.

Dans cette perspective qui est à la fois de synthèse et d'ouverture, et au lendemain d'un autre colloque de la série des JDL (les X^{èmes} Journées, en décembre 2016), il nous paraît intéressant et légitime de tirer un bilan, ne serait-ce que provisoire et partiel, de cette décennie longue de débats, rencontres, publications, échanges. Bien évidemment, ce bilan pourrait prendre des formes très diverses, et faire la part belle tantôt aux thèmes abordés, tantôt aux publics visés ou impliqués, tantôt aux combats menés sur le terrain, tantôt aux acquis scientifiques et plus largement aux résultats culturels atteints etc. Nous souhaitons plutôt esquisser ici le bilan du régime linguistique utilisé au cours des dix éditions des JDL, qui ont été toujours ouvertes au plurilinguisme mais qui ont néanmoins fini par privilégier trois langues : le français, d'abord et surtout ; ensuite, l'italien et l'anglais. Nous souhaitons par ailleurs formuler quelques considérations portant sur le rôle particulier joué par la langue française

¹ <<http://www.associazionelemitalia.org/le-nostre-azioni/giornate-dei-diritti-linguistici/cmdl-2015.html>>.

² <portal-lem.com>.